

Durant les trois premiers trimestres de 1925 il ne s'est produit que 733 accidents du travail ayant entraîné la mort, au lieu de 935 pendant les neuf mois correspondants de l'année précédente. Ce déclin s'est manifesté dans toutes les industries; il fut le plus sensible dans les chantiers de coupe de bois, dans les transports et dans les utilités publiques. L'unique catastrophe (accident causant la mort de plus de cinq personnes) que l'on eut à déplorer durant cette période fut la noyade de neuf hommes montant un remorqueur coulé par un vapeur, au cours d'une opération de remorquage. En 1924, les catastrophes avaient causé quatorze décès.

En 1924, les accidents mortels avaient été au nombre de 1,281, comparative-ment à 1,412 en 1923; il est vrai que les industries avaient réduit leur main-d'œuvre. En ces deux années, l'abatage et le flottage du bois revendiquaient une plus haute proportion de décès que toute autre industrie, proportionnellement aux hommes employés: en 1924, la chute des arbres, des branches, etc., causa 90 décès, les noyades 39 et la manipulation des matériaux chargés et déchargés, empilés, déplacés, etc., 25 décès. L'exploitation des mines et des carrières du groupe des métalloïdes, occupe le second rang dans cette échelle, la cause principale des accidents étant la chute de quartiers de roc se détachant des parois des carrières à ciel ouvert. Dans les mines, l'affinage des minéraux et les carrières considérés en groupe, les trois principales causes d'accidents mortels furent: les éboulements, qui causèrent 65 décès; les explosifs, responsables de 25 et la circulation des wagonnets, cause de décès de 24 personnes. On a signalé 139 accidents mortels causés par les chemins de fer; dans les transports par eau, 76; dans le camionnage et l'entreposage, 39; dans les utilités publiques, y compris les services du télégraphe et du téléphone, 45. Dans les industries manufacturières on eut à déplorer 164 décès accidentels, le plus grand nombre appartenant aux scieries et ateliers de planage, puis aux usines métallurgiques. L'agriculture se voit attribuer 93 accidents mortels, dont 21 causés par des chevaux et 12 par la machinerie agricole.

Dans l'ensemble des groupes, le plus grand nombre des accidents mortels eurent pour cause la chute d'objets; en effet, on voit dans cette classification, d'abord les 90 décès déjà mentionnés, résultant de chutes d'arbres, de branches, etc., dans les chantiers de bois et les 65 décès dus aux éboulements, etc., dans les mines et carrières, auxquels il faut ajouter 25 autres décès occasionnés par la chute de matériaux tombant d'échafaudages, de piles, etc., et 21 causés par l'écroulement de constructions. Les trains en marche, les véhicules, ont fait périr 236 personnes ces accidents se décomposant ainsi: déraillements et collisions 22; personnes frappées ou écrasées par les trains ou serrées entre les wagons, 106; circulation des wagonnets dans les mines et carrières, 24; circulation des automobiles et autres véhicules moteurs, 34; enfin, véhicules hippomobiles, 12. Les décès par immersion furent au nombre de 135; 83 personnes se sont tuées en tombant de lieux élevés, tels que: échafaudages, ponts, etc., dont 44 appartenant à l'industrie du bâtiment; 10 personnes se sont tuées en tombant du haut des échelles; 52 décès sont attribués aux substances explosives, 13 à des échappements de vapeur, explosions de chaudière, air comprimé, etc., 52 résultent de chocs électriques; 5 de brûlures causées par des métaux en fusion, etc.; et 5 d'asphyxie par les gaz. L'outillage industriel tua 46 personnes; enfin, 30 blessés périrent d'infection, à la suite de leurs blessures.